

Direction : Culture

Culture

REF : CULTURE2007004

Signataire : AF/FA

OBJET : Convention de partenariat pour la réalisation du projet "Villes des Musiques du Monde", pour l'année 2007

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention de partenariat pour la réalisation du projet VILLES DES MUSIQUES DU MONDE – édition 2007,

Considérant la nécessité d'identifier le rôle de chaque partenaire engagé dans le projet à savoir la commune d'Aubervilliers, l'OMJA d'Aubervilliers, l'association VILLES DES MUSIQUES DU MONDE,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise le maire à signer la convention de partenariat pour la réalisation du projet VILLES DES MUSIQUES DU MONDE – pour l'année 2007,

Le Maire